




---

**Compte-rendu de l'Assemblée générale de la SoPHAU**  
du samedi 18 juin 2022

---

L'assemblée générale de la SoPHAU s'est tenue le samedi 18 juin 2022, de 9h15 à 16h15, au siège de l'association : INHA, 2 rue Vivienne, 75002 Paris.

**Présents (48) :** Sabine Armani (r), Nicole Belayche (r), Gwladys Bernard, Caroline Blonce, Michel Blonski, Gerbert Bouyssou, Claude Briand-Ponsart (r), Jean-Yves Carrez-Maratray, Véronique Chankowski (r), Jean-Christophe Couvenhes, Charles Davoine, Julien Dubouloz (r), Pauline Ducret (r), Paul Ernst (r), Arianna Esposito, Sylvia Estienne de Cazanove, Antonio Gonzales, Ricardo Gonzalez Villaescusa (r), Catherine Grandjean (r), Jean-Pierre Guilhembet, Pierre-Olivier Hochard (r), Valérie Huet, Perrine Kossmann (r), Amarande Lafon, Patrick Le Roux (r), Sabine Lefebvre (r), Bernard Legras, Brigitte Lion, Marie-Claude L'Huillier (r), Virginie Mathé (r), Dimitri Maillard, Cécile Michel (r), Dominic Moreau (r), Isabelle Pernin (r), Éric Perrin-Saminadayar (r), Frédéric Payraudeau, William Pillot, Airton Pollini (r), Philippe Régerat (r), Nicolas Richer, Lucia Rossi (r), Clément Sarrazanas, Annie Sartre-Fauriat (r), Maria Teresa Schettino (r), Annie Vigourt (r), Noémie Villacèque (r), Jean-Louis Voisin (r), Stéphanie Wyler.

**Membres du bureau (8) :** Florence Gherchanoc, Sylvain Janniard, Cyrielle Landrea, Hélène Ménard (r), Laurence Mercuri, Sylvie Pittia, Manuel Royo, Gaëlle Tallet.

**Excusés (8) :** Claire Barat, Corinne Bonnet, François Cadiou, Élisabeth Deniaux, Audrey Ferlut, Adeline Grand-Clément, Marie-Odile Laforge-Charles, Franck Prêteux.

### ORDRE DU JOUR

Matin, de 9h15 à 13h :

1. **Table ronde. *Sciences de l'Antiquité : état des ressources françaises à l'étranger***

Après-midi, de 14h15 à 16h15 :

2. **Rapport d'activité intermédiaire du Président (1<sup>er</sup> semestre 2022)**
3. **Rapport financier intermédiaire du Trésorier (1<sup>er</sup> semestre 2022)**
4. **Nouvelles adhésions nécessitant un vote de l'assemblée**
5. **Partenariats en réseau : Collège des sociétés savantes académiques de France (CoSSAF) ; Antiquité-Avenir (AA)**
6. **Manifestations passées et à venir : États généraux de l'Antiquité, Rendez-vous de l'Histoire à Blois, Nocturnes de l'Histoire**
7. **Programme des concours externes, synchronisation des questions CAPES-Agrégation ?**
8. **Premier bilan de la campagne de recrutement à l'Université et au CNRS**
9. **Questions diverses**

La séance est ouverte à 9h30.

## 1. Table ronde. *Sciences de l'Antiquité : état des ressources françaises à l'étranger*

Le Congrès de printemps de la SoPFAU a pris la forme cette année d'une table ronde à laquelle ont été conviés des intervenants extérieurs. L'introduction est présentée par Manuel Royo : Écoles et établissements français de recherche à l'étranger ne sont plus à présenter. Cependant, la variété des chercheurs qu'ils accueillent, les modalités de cet accueil et les ressources sans équivalent, nouvelles ou méconnues, qu'ils offrent ont évolué depuis quelques années.

Cette rencontre a pour objet de présenter un panorama de ce qu'attendent ces établissements aux différents niveaux de la carrière des chercheurs (boursiers, hôtes scientifiques, membres) et comment peuvent s'articuler programmes de recherche collectifs et institutionnels avec des recherches individuelles.

Il s'agit d'un temps d'échanges et de questions destiné à diffuser l'information au sein de la communauté mais également à faire connaître les attentes de la communauté en direction de ces établissements.

Suivent les interventions de Véronique CHANKOWSKI, Directrice de l'École française d'Athènes, Valérie HUET, Directrice du Centre Jean Bérard de Naples / CNRS - École française de Rome et représentante de la Directrice de l'École française de Rome, Gwladys BERNARD, Directrice des études (Antiquité), Casa de Velázquez, Madrid, Frédéric Payraudeau, Sorbonne Université, ancien membre et porteur de projets de l'IFAO (Le Caire). Olivier DELOUIS, CNRS, Études antiques et médiévales, représentant de la Maison française d'Oxford, empêché, a envoyé son texte et son diaporama qui ont été présentés par Manuel Royo. Anaïs LAMESA, Responsable du pôle Archéologie à l'Institut français d'études anatoliennes, a envoyé un diaporama avec son commentaire enregistré.

La table ronde se conclut par des questions et des échanges avec le public. Sont abordés :

- les difficultés rencontrées par les jeunes collègues en poste dans le second degré pour finir la thèse et la nécessité de les rendre prioritaires pour des séjours dans les ÉFÉ l'année où ils obtiennent un congé doctoral ;
- le recrutement privilégié de post-doctorants comme membres scientifiques ;
- celles des EC préparant une HDR et pour lesquels aucun dispositif particulier n'est prévu ;
- le soutien à la mobilité internationale (SMI) réservé aux UMR, laissant pour compte les anciennes équipes d'accueil (EA) ;
- les accueils en délégation, les modalités de mise en place et les conséquences sur les services des autres collègues ;
- la nécessité d'orienter les informations en direction des collègues qui ne sont pas familiers des ÉFÉ et, plus largement, de sérier les informations en fonction des catégories d'usagers (étudiants en master, doctorants etc.) ;

Véronique Chankowski annonce que bientôt ce type d'informations sera disponible sur le site internet de l'École française d'Athènes et que la SoPFAU pourra y renvoyer. Pour le recrutement, les post-doctorants sont privilégiés parce qu'il est difficile d'obtenir des autorisations d'étude ou de fouilles sans la thèse et que les bourses pour des séjours courts sont mieux adaptées au travail des doctorants. Quant au SMI, il est vrai que la politique ministérielle met l'accent sur les UMR mais le dispositif est aussi ouvert aux ex-EA. Enfin, les accueils en délégation pour le montage d'un contrat ERC sont « environnés », c'est-à-dire que leur financement inclut le remplacement des enseignements non assurés pendant la délégation et la résidence.

Valérie Huet signale que l'École française de Rome n'a pas accueilli de MC en qualité de membres depuis plusieurs années en raison du grand nombre de candidats non titulaires du Supérieur mais qu'elle a demandé lors du dernier conseil scientifique de juin que des séjours soient réservés aux collègues qui achèvent leur HDR.

Gwladys Bernard évoque le dispositif mis en place à la Casa de Velázquez pour recruter des membres préparant une HDR ; pour plus de réussite, le dispositif s'adresse aujourd'hui aux MC achevant leur HDR.

Pour l'IFAO, Frédéric Payraudeau indique que, les égyptologues étant moins nombreux, les difficultés sont également moindres. L'IFAO a par ailleurs mis en place un dispositif pour favoriser l'accueil des PRAG et des PRCE.

## 2. Rapport d'activité intermédiaire du Président (1<sup>er</sup> semestre 2022)

SoPFAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : [sophau-communication@univ-fcomte.fr](mailto:sophau-communication@univ-fcomte.fr)

Trésorerie : [sylvain.janniard@univ-tours.fr](mailto:sylvain.janniard@univ-tours.fr)

Chères et chers collègues,

Avant toute chose permettez-moi d'excuser l'absence d'un membre du bureau, Hélène Ménard, que l'animation d'un atelier doctoral retient à l'étranger mais qui a pris une grande part à nos travaux comme nous le verrons dans la suite de l'AG.

L'actualité nationale et internationale intense de ces derniers six mois a eu quelques répercussions sur l'activité du bureau. Nous avons été sollicités à des titres divers pour prendre position au travers de tribunes ou de pétitions qui ont été discutées au sein du bureau et auxquelles nous n'avons répondu au nom de la SoPHAU que dans la mesure où leur sujet ne pouvait être confondu avec une prise de position électorale.

La lettre d'actualités institutionnelles réalisée avec une exceptionnelle réactivité par notre secrétaire témoigne de cette attention toute particulière à alerter notre communauté sur des évolutions qui peuvent affecter gravement nos disciplines et cela tout en conservant notre indépendance scientifique. On soulignera aussi l'importance du bulletin scientifique qui permet de diffuser largement les manifestations et annonces de parutions ou autres dont vous voulez nous faire part. N'hésitez pas à faire parvenir ces informations au moins quinze jours avant l'échéance à : [secretariat.sophau@gmail.com](mailto:secretariat.sophau@gmail.com), exclusivement sous forme de liens hypertextes en respectant les normes d'annonce qui figurent sur la page du site dédiée (Annonces scientifiques/présentation).

Le compte twitter de la SoPHAU, qui compte 732 adhérents, relaie au plus près toutes les actualités de la SoPHAU. Je remercie très vivement Cyrielle Landrea qui en assure la gestion et j'invite chacun à s'abonner à ce compte afin de développer notre audience et notre visibilité. Dans le même ordre d'idées, avant de solliciter le secrétariat, pensez à consulter le site de la SoPHAU qui, l'expérience le prouve, répond la plupart du temps aux questions posées.

Dans le domaine des collaborations et des accords avec nos partenaires, je tiens à saluer l'activité de notre ancienne présidente au sein du CA du CoSSAF. Dans le cadre de la révision des statuts de ce collège, Sylvie Pittia [SP] a porté et défendu avec succès nos propositions et notre secrétaire Laurence Mercuri, qui est l'une des deux délégués au sein de cette institution, a représenté la SoPHAU lors de l'AG qui s'est tenue à Lyon les 8 et 9 avril dernier. Sylvain Janniard et moi-même n'avons pu malheureusement qu'assister à distance à la première journée. Le CoSSAF élabore actuellement un texte sur l'indispensable renforcement des capacités scientifiques françaises. L'initiative est suivie de près par SP. Qu'elle en soit vivement remerciée.

Notre collègue Jean-Jacques Aubert, élu très récemment par l'ASEA (notre équivalent Suisse) comme son représentant auprès de notre association, regrette de n'avoir pu se libérer à temps, la date lui ayant été communiquée malheureusement trop tard. Le 11 juin dernier, notre collègue Pierre Frölich a représenté la SoPHAU lors du congrès de la Mommsen-Gesellschaft à Cologne le 11 juin dernier. Le congrès avait pour thème l'intégration des pratiques numériques dans les structures de recherche allemandes. Il y a brossé un état des lieux pour la France. Le compte rendu des débats devrait paraître sur le site de nos collègues allemands. Les 9 et 10 juin, j'étais moi-même au congrès /AG de l'APLAES à Aix-en-Provence. Face à un représentant de la désormais ancienne équipe ministérielle nous avons eu, mes collègues de langues anciennes et moi-même, l'occasion d'évoquer nos convergences scientifiques comme nos difficultés institutionnelles communes. Avec la nouvelle présidente, Madame Laurence Boulègue, nous avons décidé de voir comment pourraient être formalisées des collaborations en matière de formation universitaire (en histoire ancienne pour leurs étudiants ; en langues anciennes pour les nôtres) ; la thématique des prochains EGA (en mai 2023, à Lyon), pilotés pour la SoPHAU par Virginie Hollard (réception / humanités numériques - voir l'ordre du jour ci-dessous) devrait également nous permettre d'envisager d'autres chantiers communs. Nous avons d'ailleurs pris un peu les devants lors d'une réunion entre Emmanuèle Caire (alors présidente de l'APLAES), V. Hollard et moi-même à Paris le 26 mars.

Enfin, toujours dans le domaine des relations avec nos partenaires, les présidents des quatre sociétés d'Historiens du supérieur - auxquels n'a pu se joindre celui de l'APHG, Franck Collard, qui assistait aux premiers oraux du CAPES nouvelle formule - se sont réunis samedi 11 juin. Cela a été l'occasion d'un échange d'idées sur nos pratiques et nos initiatives respectives concernant la place à donner aux jeunes chercheurs et à leur meilleure intégration. L'initiative de la SoPHAU concernant l'enquête passée présentée par Florence Gherchanoc y a été très remarquée ; des contacts exploratoires vont être repris en direction des associations de doctorants, voire de mastérants en Histoire, très demandeurs mais depuis quelques mois silencieux ; les Nocturnes de l'histoire [NDH], principal point de collaboration scientifique entre nos associations mais aussi de visibilité en matière de diffusion de nos savoirs dans les régions, devraient de

SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : [sophau-communication@univ-fcomte.fr](mailto:sophau-communication@univ-fcomte.fr)

Trésorerie : [sylvain.janniard@univ-tours.fr](mailto:sylvain.janniard@univ-tours.fr)

l'avis de tous faire l'objet d'une meilleure valorisation. C'est déjà ponctuellement le cas et les initiatives dans la presse et les réseaux qui nous sont remontées par les correspondants pourraient être étendues. Les NDH gagneraient surtout à faire l'objet d'une communication nationale, ce à quoi nous sommes collectivement en train de réfléchir après des tentatives peu couronnées de succès. L'édition 2023 des NDH aura lieu le 29 mars prochain, les propositions pouvant être faites sur le site des Nocturnes jusqu'au 13 novembre 2022. S'agissant également de valorisation, j'ai le plaisir d'annoncer que le projet de Carte blanche proposé par notre collègue SP pour les Rendez-vous de l'Histoire de Blois [RVH] 2022 a été retenu. Je rappelle que les RVH auront lieu du 5 au 9 octobre 2022, autour du thème « La mer ».

J'en profite également pour rappeler que les docteurs qui auraient soutenu leur thèse dans les deux années civiles précédentes peuvent encore candidater au Prix SoPHAU 2022 jusqu'au 21 juin. J'incite les collègues à y pousser ceux de leurs docteurs qu'ils considéreraient comme éligibles. Le détail des règles est consultable sur le site de la SoPHAU.

Dans l'actualité la plus immédiate, les quatre associations d'Historiens ont également été sollicitées à propos de la situation à la BNF où le changement des règles de communication des documents, avec en particulier un allongement des délais et une restriction de l'accès aux ouvrages, pose de gros problèmes non seulement à toute la communauté des chercheurs, mais aussi en particulier aux provinciaux, souvent déjà contraints à de relativement courts séjours. Notre collègue Raphaëlle Branche (présidente de la société des contemporanéistes) a rencontré la directrice de la BNF afin de comprendre la crise et son éventuelle résolution. L'entrevue a révélé une situation totalement bloquée. Nous avons donc répondu positivement à la demande de soutien d'une tribune, rédigée par l'association des lecteurs de la BNF. Celle-ci devrait prochainement paraître si ce n'est déjà le cas.

Concernant le CAPES nouvelle formule, les échos de notre collègue Franck Collard de l'APHG sur les oraux de la seconde épreuve sont - sans surprise - très négatifs : chaque « visiteur » (c'est le nom consacré) n'a droit qu'à deux oraux, sauf changement de jury ou présentation de sa qualité d'enseignant. Le coefficient 3 ne représente plus que chacune des épreuves de l'écrit et un quart de la note finale, quand l'épreuve écrite disciplinaire n'en représente qu'un sixième. Sans surprise non plus, on assiste à des exposés de « parcours » très généraux et déclaratifs, plus ou moins formatés selon les « éléments de langage » qu'attend l'Institution, suivis de questions vagues et générales (« comment apprendre l'autonomie aux élèves ? ») ou procédurières (« une sortie sur le temps scolaire est-elle facultative ? »). Le tout est suivi de mises en situation invitant le candidat à s'inscrire dans les valeurs de la République, d'où un traitement inévitablement très général et conformiste qui, pas plus que la première partie de l'entretien, n'est sérieusement évaluable. Elle demande aux candidats de tout savoir de leur univers professionnel avant d'être entrés dans la profession et à cet égard, l'avantage est certain pour les contractuels.

Il a été ainsi convenu de solliciter au nom des sociétés d'historiens à la rentrée une entrevue auprès du nouveau ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye pour faire le bilan de cette session qui, outre la nouveauté problématique de la seconde épreuve orale, a connu une annulation d'épreuve écrite en géographie qui a eu pour conséquence que près de la moitié des inscrits ne se sont pas représentés.

Comme vous l'avez très récemment vu dans le communiqué diffusé par notre secrétaire (et suivi d'un communiqué rectificatif paru depuis), le programme de l'Agrégation 2024 revient vers une synchronisation des deux concours, CAPES /Agrégation. Le sujet d'agrégation : « Gouverner un empire de 284 après J.-C. à 410 après J.-C. », est centré sur la période postérieure à Dioclétien et la lettre de cadrage en précisera l'extension géographique.

Notons à ce propos deux points importants : le premier concerne la bibliographie du concours d'Agrégation, traditionnellement publiée dans *Historiens et Géographes* l'année de la mise en place de la nouvelle question. Compte tenu du décalage encore existant entre les deux concours, la SoPHAU a été sollicitée pour fournir une bibliographie alors même que le programme d'Agrégation n'était pas encore connu. Hélène Ménard et Sylvain Janniard ont très généreusement proposé de réaliser une courte bibliographie pour cette rentrée, destinée à la préparation du programme de CAPES (elle sera publiée sur les sites de la SoPHAU et de l'APHG). Une bibliographie plus longue devrait sortir en octobre dans *Historiens et géographes*. La bibliographie d'Agrégation, désormais un peu différente vu le changement d'une des bornes chronologiques, mais naturellement plus étendue, sera réalisée pour la fin de l'année ou le début de l'année prochaine par ces deux mêmes collègues. Qu'ils en soient très chaleureusement remerciés.

Le second point porte sur le Congrès « de printemps » qui renouera donc en 2023 avec l'étude du sujet d'Agrégation. L'éditeur de *Pallas* où il paraît ordinairement s'est en effet inquiété de savoir si nous ne prévoyions pas dans l'urgence pour octobre de cette année 2022 un colloque sur le programme du CAPES,

SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : [sophau-communication@univ-fcomte.fr](mailto:sophau-communication@univ-fcomte.fr)

Trésorerie : [sylvain.janniard@univ-tours.fr](mailto:sylvain.janniard@univ-tours.fr)

ce qui aurait bouleversé son planning éditorial. Nous avons décidé de n'en rien faire compte tenu des délais entre la publication du programme du CAPES et une visibilité encore incomplète sur le programme de l'Agrégation en attendant la lettre de cadrage. Il semble que la situation ne nous ait pas donné complètement tort.

### 3. Rapport financier intermédiaire du Trésorier (1<sup>er</sup> semestre 2022)

Notre Société continue au premier semestre 2022 à bénéficier d'une trésorerie parfaitement saine. Au 16/06/2022, l'encours global était de **26 519 € (26 294 € au 07/06/2021)**, répartis entre **4 323 € sur le CC BRED et 22 196 € sur le Livret A BRED**. Le montant important de l'épargne permet, grâce aux intérêts perçus, de couvrir largement les frais de gestion du compte courant et pourvoira aussi, si nécessaire, aux dépenses prévues pour le 2<sup>e</sup> semestre de l'année en cours.

Le nombre de sociétaires à jour de leur cotisation à la date de l'AG est de **168** (5 890 € de cotisation), contre **180** à l'AG du 7 juin 2021. Il faut, au Trésorier, déplorer la relative faiblesse de ce nombre et rappeler une nouvelle fois que la régularité des versements facilite l'établissement d'un budget annuel, l'anticipation des dépenses, et limite aussi les courriers de relance. Il invite à nouveau les sociétaires à privilégier, pour le règlement de leur cotisation annuelle, le **virement « permanent »** sur le compte SoPHAU (virement automatique à date anniversaire, annulable à tout moment), dont les modalités très simples sont rappelées sur le vade-mecum du sociétaire, ainsi que sur le site de la Société.

Il convient dans ces circonstances de remercier tout particulièrement l'ensemble des sociétaires demeurés fidèles à la SoPHAU, et encore plus les sociétaires qui ont versé **des cotisations de soutien** (M. Bonnefond-Coudry, C. Bonnet, S. Bouffier, P. Ellinger, M. Engerbeaud, A. Ferlut, C. Grandjean, J.-P. Guilhembet, A. Jacquemin, P. Le Roux, Fr. Ruzé, G. Tallet, A. Tourraix) ou **de membres bienfaiteurs** (G. Bouyssou, A. Gonzales, M. Royo, M.-T. Schettino).

Les dépenses pour le premier semestre de l'année se montent à **2 183 €**. Leurs principaux postes ont été le financement de la participation de membres du Bureau à l'AG du CoSSAF et au Congrès de l'APLAES (721 €), que vient de rappeler notre Président, ainsi que le financement de l'AG du 18 juin (1 190 €). Les dépenses prévisionnelles pour le second semestre sont en revanche plus substantielles : il conviendra de financer notre assemblée générale de décembre prochain (env. 1 200 euros), qui coïncidera avec la remise du prix 2022 de la SoPHAU, ainsi que la table ronde organisée par la Société aux Rendez-Vous de l'Histoire de Blois (env. 700 euros).

Par ce rapport financier intermédiaire, j'espère vous avoir convaincus, Mmes et M. les Sociétaires, chères et chers Collègues, de l'importance de donner à la SoPHAU les moyens financiers de son action.

### 4. Demandes d'adhésion

L'assemblée est amenée à voter sur les demandes d'adhésion des doctorants et docteurs non-titulaires de l'enseignement supérieur. Cinq demandes ont été présentées au cours du semestre écoulé, émanant de :

Un doctorant :

**Félix Hénault** : Allocataire 2021 du Ministère des Armées, chargé de TD à l'Institut Catholique de Paris.

Thèse en Histoire militaire et stratégique en cours (2<sup>e</sup> année) sous la direction de François Lefèvre à Sorbonne Université : *Aspects de la guerre irrégulière dans l'Antiquité grecque et romaine (VIe-IIe av. J.-C.) : éléments de stratégie et de tactique chez Thucydide, Xénophon, Enée le Tacticien et Polybe.*

Quatre docteurs :

**Florian Blanchard** : Professeur certifié en histoire, chargé de cours à l'université de Bretagne occidentale (Brest).

Thèse préparée sous la direction de Gérard Moitricieux et soutenue à l'UBO en 2011 : *Jupiter in Gallia. Recherches sur l'iconographie, l'essence et le culte de Jupiter en Gaule.*

Au moment du dépôt de sa demande, M. Blanchard avait émis le souhait d'adhérer au nom du Centre Yves Burnand dont il est secrétaire. Il lui a été rappelé que la SoPHAU, conformément à ses statuts, ne peut

accueillir que des personnes physiques, qu'il ne pourra donc adhérer qu'à titre individuel, sans pouvoir arguer de cette qualité pour formuler des demandes venant de son centre.

**Simon Cahanier** : Prix SoPHAU 2021, Professeur agrégé de Lettres classiques, chargé de cours à l'université de Reims.

Thèse préparée sous la direction de Marie Ledentu (Lyon 3) et François Cadiou (Bordeaux) et soutenue à l'université Lyon 3 en 2020 : *Hispania maxima bellis. Recherches historiques et littéraires sur la mémoire culturelle des guerres de Rome dans la péninsule Ibérique de la fin du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au début du V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.*

**Charles-Alban Horvais** : Agrégé d'histoire, ATER à Caen.

Thèse préparée sous la direction de Pierre Cosme et soutenue à l'université de Rouen en 2021 : *Les armées romaines en Afrique à l'époque républicaine (256-46 av. J.-C.)*.

**Noémie Lemmenais** : Professeur agrégé d'Histoire, chargée de cours à l'université de Lille, membre du jury de CAPES.

Thèse préparée sous la direction de Stéphane Benoist et soutenue à l'université de Lille en mars 2022 : *Censura. De la magistrature à la vertu. Censure et pouvoirs censoriaux (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*

Les demandes d'adhésion sont soumises à l'approbation des adhérents.

Nombre de votants : 56

Pour : 56

Les nouvelles adhésions sont approuvées à l'unanimité.

## 5. Partenariats en réseau : CoSSAF ; Antiquité-Avenir

Le **Collège des sociétés savantes académiques de France**, dont la SoPHAU est membre fondateur, est un réseau d'associations comportant à ce jour 54 membres actifs et 4 associés sur un total de 60.

Le congrès de Lyon, en juin dernier, a pris des décisions d'ordre statutaire et a procédé au renouvellement d'un tiers du conseil d'administration, conformément à ses statuts : dans le Groupe Lettres, langues, sciences humaines et sociales ont été élus Magali Boutrais (Amiens, Sciences de l'Éducation) et Pierre Lurbe (Paris, Études anglophones).

Le débat a notamment porté sur le rôle du Collège et la nécessité de mieux faire entendre la parole des SHS dans une association où le poids important des sciences « dures » a des conséquences sur les prises de position.

Concernant le réseau **Antiquité-Avenir**, il est rappelé que le directoire a été renouvelé à l'automne 2021 et que plusieurs membres y siègent au titre de la SoPHAU :

- Annie Sartre-Fauriat (secrétaire-adjointe) ; Cyrielle Landrea (suppléante)
- Sylvie Pittia (trésorière) ; Antonio Gonzales (suppléant)
- Virginie Hollard (secrétaire des EGA) ; Catherine Grandjean (suppléante).

Le Directoire s'est réuni ce semestre les 29/01, 26/03 et 25/06/2022. Il a pris des décisions radicales pour la Trésorerie dont l'état initial était défaillant : il a acté le changement de banque, l'ouverture d'un livret d'épargne et la sanctuarisation de sommes destinées au financement des EGA 2023.

En juin 2022, le réseau se compose de 34 associations à jour de cotisation, 6 sont retardataires et 2 sont sorties du réseau (dissolution ou fusion d'associations) ; 2 sont injoignables.

Les projets en cours dans lesquels la SoPHAU est impliquée sont les EGA 2023 et la carte blanche AA retenue par les Rendez-vous de l'Histoire de Blois.

La **Carte blanche AA aux RVH** est organisée par Pierre-Olivier Hochard et Cyrielle Landrea, tous deux à la SoPHAU, sur le thème : « **Belle(s) île(s) en mer(s) : l'insularité antique comme miroir de l'altérité ?** ». Le débat, animé par Cyrielle Landrea, réunira Jérémy Artru (Orléans, spécialiste du monde punique), Stéphane Benoist (Lille, romaniste), Ariane Guieu-Coppolani (Sorbonne Université, helléniste) et Sandra Péré-Noguès (Toulouse, helléniste).

## 6. Manifestations passées et à venir : États généraux de l'Antiquité, Rendez-vous de l'Histoire à Blois, Nocturnes de l'Histoire

Les États généraux de l'Antiquité, organisés avec le soutien des universités Lyon 2, Lyon 3, Saint-Étienne, l'ENS et la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, auront lieu à Lyon les 12 et 13 mai 2023 sur le thème « Tous les chemins mènent à l'Antiquité ». Le secrétariat est assuré par Virginie Hollard (Lyon 2-Hisoma), SoPHAU, et Christophe Cusset (ENS-Hisoma), APLAES.

Le programme prévisionnel est le suivant :

Vendredi 12 mai matin : États Généraux à proprement parler

- Ouverture, discours des officiels
- Table ronde avec APHG-SOPHAU-APLAES-CNARELA sur les disciplines rares
- Présence de l'AIBL et de l'Inspection Générale (Histoire et Lettres Classiques)

Après-midi : Rencontres avec des chercheurs spécialisés dans l'accès aux mondes anciens par le numérique  
BD / Mangas / Littérature jeunesse : table ronde

- Présentation des travaux de CIREVE
- Antiquipop
- Présence de la librairie *De Natura Rerum*

Soirée (ENS-Théâtre Kantor) : Projection du documentaire réalisé par l'INRAP et diffusé sur Arte : « Les Étrusques, une civilisation mystérieuse de Méditerranée », suivie d'une conférence et d'une discussion.

Samedi 13 mai

Matinée sur le site de Lugdunum : Présentation de reconstitutions d'objets antiques et visite de l'exposition sur les spectacles antiques

14h-16h : Conférence sur les spectacles et la chrétienté

Fin d'après-midi : Circuit préparé par les étudiants de Lyon 3 et 2. Visites de plusieurs sites en parallèle, sur inscription, avec l'aide de fiches documentées, préparées par les étudiants des masters mondes anciens et patrimoine

Soirée au Musée des Moulages.

La prochaine édition des **Rendez-vous de l'Histoire de Blois** se déroulera du **jeudi 6 au dimanche 9 octobre 2022**. La « Carte blanche » donnée à la SoPHAU est organisée par Sylvie Pittia sur le thème : « Fortunes et infortunes d'armateurs, de Trimalcion à Onassis ». Le débat, animé par Isabelle Heullant-Donat (Reims, médiéviste, membre du Conseil scientifique des RVH), réunira Gilbert Buti (Aix-Marseille, moderniste), Élisabeth Crouzet Pavan (Sorbonne Université, médiéviste), Jean-Pierre Dormois (IEP Bordeaux, contemporainiste) et Sylvie Pittia.

Sylvie Pittia évoque ensuite la dernière édition des **Nocturnes de l'Histoire** qui ont eu lieu le 30 mars 2022. La programmation des manifestations a permis d'assurer une relative bonne couverture du territoire et les bons retours ont été nombreux. L'édition 2022 a bénéficié du soutien de la revue *L'Histoire* sur leur site et de la presse locale. En revanche, il n'y a pas eu d'échos dans la presse nationale et la publication du programme sous forme de numéro imprimé est envisagée l'année prochaine pour l'édition 2023 afin d'en assurer une meilleure promotion.

L'édition 2023 des **Nocturnes de l'Histoire** est fixée au **mercredi 29 mars 2023**. Les propositions doivent être soumises au comité scientifique d'ici le **13 novembre 2022**. Pour cela, il suffit de :

- remplir l'appel à propositions en ligne à l'adresse suivante : <https://framaforms.org/appel-a-propositions-nocturnes-de-lhistoire-29-mars-2023-1654098903> (renseignements figurant dans la lettre SoPHAU et sur notre site)
- à défaut, le renvoyer par mël à [contact@nocturnesdelhistoire.com](mailto:contact@nocturnesdelhistoire.com) en remplissant le formulaire à télécharger : [Appel à Propositions Nocturnes de l'Histoire 29 mars 2023](#)

Le comité scientifique fera part de ses décisions au plus tard début décembre 2022.

## 7. Programme des concours externes, synchronisation des questions CAPES-Agrégation ?

SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : [sophau-communication@univ-fcomte.fr](mailto:sophau-communication@univ-fcomte.fr)

Trésorerie : [sylvain.janniard@univ-tours.fr](mailto:sylvain.janniard@univ-tours.fr)

Les questions des deux prochaines sessions sont rappelées :

Session 2023

- CAPES : « Religions et pouvoir dans le monde romain de 218 av. J.-C. à 250 ap. J.-C. ».
- Agrégation : « Le monde grec et l'Orient de 404 à 200 av. n. è. ».

Session 2024

- CAPES : « Gouverner l'Empire, de Trajan à 410 ».

La question sera au programme du MEEF 1 dès la rentrée 2022 ; pour la lettre de cadrage, consulter : [https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes\\_externe/42/7/p2024\\_capes\\_ext\\_histoire\\_geo\\_14\\_26427.pdf](https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/capes_externe/42/7/p2024_capes_ext_histoire_geo_14_26427.pdf)

- Agrégation : « Gouverner un empire de 284 après J.-C. à 410 après J.-C. ».

Hélène Ménard et Sylvain Janniard ont accepté de se charger de la bibliographie de la question au CAPES : une bibliographie courte sera diffusée sur le site de la SoPHAU à la mi-juillet, la version développée sera disponible à l'automne. La bibliographie de l'agrégation paraîtra quant à elle au printemps 2023. Notons avec satisfaction la publication précoce de la question de l'agrégation pour 2024.

Une discussion s'engage sur la synchronisation des deux concours, le maintien de l'histoire romaine au CAPES depuis plusieurs années, avec, pour conséquence, la disparition de l'alternance des deux périodes, préjudiciable à terme à l'histoire grecque, l'histoire ancienne rarement retenue pour les épreuves écrites. Sont également relevés, à la suite des éléments rapportés par Manuel Royo dans son bilan (voir point 1), le problème posé par la nature de l'épreuve d'entretien au CAPES et la nécessité d'obtenir collectivement la transformation de cette épreuve.

## 8. Premier bilan de la campagne de postes 2022 (EC, CNRS, EPHE) ; informations sur les perspectives pour 2023

Nombre de postes en 2022 :

- Université :
  - 6 postes de maîtres de conférences (-4 /2021, -5/2020)
  - 8 postes de professeurs (comme en 2021, +1/2020)
- EPHE :
  - 1 poste de directeur des études
- CNRS (Antiquité + Moyen Âge)
  - 5 chargés de recherche au CNRS (-1/2021, -2/2020)
  - 6 directeurs de recherche au CNRS (+2/2021, +2/2020)

Les recrutements, en attente de validation par les CA d'établissement, sont :

Maîtres de conférences

Susana Marcos	Boulogne/mer, Histoire romaine
Ségoène Maudet	Le Mans, Histoire & archéologie grecques
Florence Le Bars-Tosi	Lille, Histoire de l'art antique
Romain Millot	Nîmes, Histoire romaine
Sophie Hulot	Paris 1, Histoire romaine
Julie Bernini	Toulouse, Histoire grecque

Professeurs

Benoît Rossignol	Avignon, Histoire romaine
Laurence Cavalier	Bordeaux, Histoire de l'art & archéologie grecques
Richard Bouchon	Lyon 2, Histoire grecque
Patrice Faure	Lyon 3, Histoire romaine
Réjane Roure	Montpellier, Archéologie de la Protohistoire
Gaëlle Tallet	Paris 1, Archéologie de l'Orient hellénistique et romain
Benjamin Mutin	Sorbonne Université, Archéologie de l'Orient ancien
Adeline Grand-Clément	Toulouse, Histoire grecque

SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : [sophau-communication@univ-fcomte.fr](mailto:sophau-communication@univ-fcomte.fr)

Trésorerie : [sylvain.janniard@univ-tours.fr](mailto:sylvain.janniard@univ-tours.fr)



EPHE : François Quantin, directeur d'études, Religions de la Grèce

CNRS :

CR : 7 admissibles pour 5 postes (les postes de Sciences de l'Antiquité sont soulignés)

1. Chloé Capel (Archéologie médiévale)
2. Hernán González Bordas (Histoire romaine)
3. Ariane Pinche (Littérature médiévale, Humanités numériques)
4. Antonio Ricciardetto (Papyrologie)
5. Sarah Vilain (Protohistoire de l'Orient)
6. Elsa Yvanez (Archéologie de l'Orient)
7. Félix Relats Montserrat (Égypte ancienne)

DR2 : 9 admissibles pour 6 postes

1. André Binggeli (Langue et littérature grecques)
2. Marie-Odile Rousset (Archéologie médiévale)
3. Matthieu Cassin (Langue et littérature grecques)
4. Corinne Sanchez (Archéologie romaine)
5. Christine Rendu (Histoire médiévale)
6. Julien Aliquot (Histoire grecque)
7. Nadine Schibille (Histoire de l'art médiéval)
8. Marie Bouhaïk-Gironès (Histoire médiévale)
9. Christelle Jullien (Antiquité tardive)

Manuel Royo signale ensuite les informations communiquées par des correspondants sur les perspectives de recrutement en 2023. Il exprime le regret que les correspondants aient été très peu nombreux à répondre à la sollicitation du bureau et rappelle que l'activité du bureau dépend étroitement des remontées des correspondants. Le bureau est impuissant sans la réactivité des correspondants et, plus généralement, l'engagement des adhérents :

**Artois** : pas de changements en vue. Un demi-poste d'ATER a été obtenu cette année, le recrutement est en cours.

**Caen** : départ à la retraite des deux PU d'histoire romaine (Christine Delaplace, au 1er septembre) et d'histoire grecque (Edith Parmentier, au 1er octobre).

**Nice** : 5 MC en histoire ancienne et toujours pas de PU mais un mathématicien recruté cette année sur une Chaire de professeur junior en « Intelligence artificielle appliquée à l'archéologie et l'histoire », affichée en 20<sup>e</sup>-21<sup>e</sup>-26<sup>e</sup> sections et sans représentant du CNU 21 dans le comité.

**Toulouse** : rien à signaler après les deux recrutements de ce printemps en histoire grecque (MC et PU).

**Valenciennes** : mise en place de charges de cours pour les délégations de Claire Barat (Ausonius, un an) et de Sarah Rey (Anhima, 6 mois), l'université n'ayant pas débloqué de poste d'ATER.

Sont également signalés dans la salle :

**Dijon** : départ à la retraite d'Hervé Duchêne à l'automne ; un contrat de second degré est proposé pour le remplacer avec l'espoir d'obtenir ensuite la publication du poste d'EC.

**Limoges** : après la mutation de G. Tallet, un poste en histoire ancienne sera probablement publié mais de qualification indéfinie (PU ou MC) ; une demande d'ATER a été effectuée mais il existe de fortes incitations au recrutement sur contrat de second degré.

**Paris 1** : après la promotion de B. Rossignol, on espère renouveler le poste de MC en histoire romaine.

**Sorbonne Paris Nord** (ex-Paris 13) : départ à la retraite de Michel Molin en septembre mais il ne faut pas espérer son remplacement dans l'immédiat.

**Tours** : 300 HTD à pourvoir en raison d'un collègue nommé à l'IUUF et d'un accueil en délégation ; l'université s'oriente vers un contrat second degré à temps partiel (70%).

Une discussion s'engage sur les recrutements. Sur la question des « repyramidages », Antonio Gonzales (AG), président de la 21<sup>e</sup> section du CNU, rappelle que ce dispositif mis en place par le MESR au printemps

SoPHAU

INHA – Bibliothèque Gernet-Glotz 2, rue Vivienne 75002 Paris

Secrétariat : [sophau-communication@univ-fcomte.fr](mailto:sophau-communication@univ-fcomte.fr)

Trésorerie : [sylvain.janniard@univ-tours.fr](mailto:sylvain.janniard@univ-tours.fr)

dernier vise à remédier au déséquilibre numérique entre MC, MC HDR et PU et que le ministère souhaite le prolonger au-delà de 2025. Il signale que les établissements reçoivent des indications sur les sections concernées mais qu'ils ne sont pas obligés d'en tenir compte. Le ratio MC/PU est assez équilibré en 21<sup>e</sup> section au niveau national, la section n'est donc pas prioritaire pour le « repyramidage » et c'est localement, dans les CaC, qu'il faut défendre les intérêts de la section puisqu'il existe beaucoup de disparités dans les universités. Un premier bilan ne sera possible qu'à la fin de 2022 quand seront connues les promotions des deux premières années. AG ajoute qu'une incertitude majeure subsiste sur le devenir du support de PU issu d'un « repyramidage » quand le titulaire part en retraite. Le support étant nominatif, disparaît-il ? Le ministère est silencieux à ce sujet.

Pour les contrats second degré, AG fait une mise au point. Ces contrats, nommés également ATE, attaché temporaire d'enseignement (donc sans recherche) sont des contrats abusifs : le service s'élève à 384 HTD pour le prix d'un ATER.

## 9. Questions diverses

Brigitte Lion rappelle qu'il reste des places pour la formation accélérée à la langue akkadienne organisée par l'équipe ArScAn-HAROC. Le stage est composé d'une session complète de 30 heures de cours intensifs (5 jours de 6 heures de cours) et ouvert en priorité aux étudiants intéressés par une spécialisation en master dans le domaine du Proche-Orient mésopotamien, dans la limite de 20 personnes.

**Date** : du lundi 4 au vendredi 8 juillet 2022 ; Horaires quotidiens : 9h30 – 12h30 et 14h00 – 17h00

**Lieu** : salle de cours 2, Rez-de-Jardin, Maison des Sciences de l'Homme Mondes, bâtiment René-Ginouès, sur le campus de l'Université Paris Nanterre.

**Enseignants** : les cours sont assurés par des enseignants de Paris 1, des chercheurs CNRS et d'autres membres de l'UMR 7041 (Archéologies et Sciences de l'Antiquité), équipe Histoire et Archéologie de l'Orient Cunéiforme. Il ne comporte pas de validation officielle. Stage gratuit : Il n'y a pas de frais d'inscription, mais déplacements, séjour et déjeuners (possibles sur le campus) sont à la charge des participants.

**Contact** : pour une inscription, contacter Cécile Michel ([cecile.michel@cnrs.fr](mailto:cecile.michel@cnrs.fr))

En conclusion, la date de la prochaine assemblée générale de la SoPHAU est annoncée : samedi 10 décembre 2022, à Paris (INHA, salle Vasari).

La séance est levée à 16h15.

Fait à Paris, le 24/06/2022

Le Président de la SoPHAU,  
Manuel Royo

La secrétaire de la SoPHAU,  
Laurence Mercuri


